

RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2401 - LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

ÉDUCATION

La rentrée scolaire sur fond de revendications des enseignants

C'est en principe ce lundi que les élèves renouent, sur toute l'étendue du pays, avec leurs établissements scolaires après près de trois mois de vacances. La rentrée scolaire 2015-2016 semble se négocier dans un climat plutôt apaisé comme l'atteste la rencontre du 4 septembre entre les délégués du gouvernement et de l'Intersyndicale. Cette réunion a débouché sur l'engagement ferme de l'exécutif national de prendre en charge 36000 enseignants non payés au dernier trimestre de l'exercice budgétaire 2015.

De leur côté, les affiliés du Syndicat des enseignants du Congo exigent du gouvernement, entre autres, le paiement d'un salaire décent à partir d'octobre 2015 avec respect de la tension salariale. À défaut, ils le tiendront pour seul responsable des perturbations qui en découleraient. Entre-temps, le calvaire des parents, sous payés et obligés de faire face aux frais scolaires exorbitants appliqués dans certaines écoles, ne fait que commencer.

Page 12



Des élèves du primaire devant leurs salles de classe

FORMATION

Des jeunes musiciens kinois sur la voie de la professionnalisation

Vingt artistes se sont réunis, du 3 au 5 septembre, à l'Institut français dans le cadre d'un atelier organisé par le bureau de liaison du Goethe-Institut en RDC et la Fondation Music in Africa à Kinshasa dans la perspective de les emmener à connaître une carrière musicale professionnelle réussie. S'il n'y a à proprement parler pas de recette toute faite qui permette de devenir musicien professionnel, néanmoins il est de ses exigences à respecter, ont fait observer les formateurs tout en mettant l'accent sur le travail quotidien, gage d'épanouissement. S'engager à faire de la musique sa profession, implique « le fait de disposer des ambitions bien affichées et chercher à se donner les moyens d'y parvenir », a soutenu le chanteur hip-hop Lexus Légal. Exhortation a été faite aux jeunes musiciens de savoir investir de manière notable notamment dans l'artistique, la technique et les circuits de distribution dont la vente en ligne.

Page 13

JUSTICE

Le sort de Fred Bauma et Yves Makwambala scellé

En appel, la Cour a rejeté la demande des avocats de la défense d'obtenir l'annulation des procès-verbaux versés au dossier d'accusation par l'Agence nationale de renseignements estimant que les déclarations faites par les deux jeunes prévenus figurant dans ces pièces ont été obtenues sous l'usage de la torture et en l'absence d'un avocat. Les juges ont, de leur part, maintenu lesdites déclarations tout en faisant remarquer que l'appel interjeté par les avocats était hors des délais légaux pour un arrêt rendu le 3 juillet. Incarcérés depuis près de six mois, les



deux militants de Filimbi voient leurs espoirs de libération s'éloigner à la lumière du rejet de la demande en appel formulée par leurs avocats. Inculpés d'appartenir à une association formée dans le but d'attenter aux personnes et aux biens et de comploter contre les institutions établies, leur peine risque d'être plus lourde que prévue.

Page 13

FONDATION MWIMBA TEXAS

Plaidoyer pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves albinos

À la veille de la rentrée scolaire 2015-2016, la Fondation Mwimba Texas (FMT) n'a pas dérogé à ses habitudes. LONG a organisé, le 4 septembre, au Jardin botanique de Kinshasa une grande rencontre de sensibilisation des albinos et de toute la société sur l'intégration des albinos. La FMT en a profité pour lancer un message aux enseignants ayant des enfants albinos dans leurs écoles ou classes, de faciliter la tâche à ces derniers, en tenant compte de leurs problèmes ou difficultés de vue, afin de favoriser leur apprentissage. La FMT a, par ailleurs, tenu à remercier les différents partenaires qui permettent à cette ONG de remplir sa mission parmi lesquels la Fondation Famille Gertler qui prend en charge la scolarisation de vingt albinos conformément à sa vocation d'apporter assistance aux plus vulnérables.

Page 12

ÉDITORIAL

Barbarie

Il aura fallu que les médias du monde entier diffusent la terrible photo d'un petit garçon syrien mort sur une plage turque pour que les gouvernements de l'Europe concentrent enfin leur énergie sur la question de l'afflux des migrants vers ses côtes et décident de conjuguer leurs forces afin d'apporter une réponse humanitaire au terrible problème qu'elle soulève. Cela alors même qu'il était évident depuis longtemps que la déstabilisation du Proche Orient et du nord de l'Afrique provoquerait un mouvement de masse auquel rien ni personne ne pourrait s'opposer.

Disons le une fois de plus avec force sans craindre d'être démenti par les faits : quelles que soient les dispositions que prendront les dirigeants européens, allemands et français en tête, rien ne mettra fin à la migration vers le Nord des peuples pauvres ravagés par des guerres intestines. Ni la persuasion des organisations humanitaires, ni la violence plus ou moins dissimulée des forces de l'ordre, ni les « murs de la honte » qui s'élèvent ici et là n'empêcheront des familles qui n'ont plus rien à perdre de tenter d'atteindre l'Europe. Vieille comme l'humanité la fuite vers un eldorado supposé relève de l'instinct; elle ne peut donc être combattue par la seule raison.

Ceci est d'autant plus vrai que, dans le cas présent, c'est bien l'Europe qui, par son inconscience, par sa vanité, par son incapacité à prévoir les conséquences de ses actes a provoqué les mouvements de masse auxquels nous assistons aujourd'hui. Intervenant de façon anarchique en Irak, en Afghanistan, en Libye et autres lieux sans jamais écouter les conseils qui lui étaient donnés par les dirigeants du Sud, elle a scindé la branche sur laquelle elle était confortablement assise. Qu'elle le veuille ou pas elle va devoir accueillir, nourrir, héberger, protéger les millions, les dizaines de millions d'êtres humains qu'elle a directement ou indirectement jetés sur les routes de l'exil.

Il ne reste plus à ses dirigeants qu'à prendre la juste mesure du défi auquel il leur faut désormais faire face. Mais combien de petits cadavres faudra-t-il encore que les journalistes photographient sur les plages européennes pour que ces mêmes dirigeants se décident à accompagner sérieusement les pays du Sud sur la voie du développement et de la paix intérieure ?

Les Dépêches de Brazzaville

INVESTISSEMENTS

30 entreprises arrachent leur agrément auprès de l'État

Trente-sept dossiers avaient été soumis pour approbation lors de la première session de la Commission nationale des investissements qui s'est réunie le 1er septembre 2015. Au final, trente entreprises ont été retenues pour une valeur monétaire estimée à 180 milliards FCFA. Les autres dossiers sont renvoyés à la prochaine session, sous réserve de complément d'informations.

Cette première session de 2015 était placée sous la direction de Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre des Finances. Sur les trente dossiers ayant reçu l'avis favorable de la commission nationale d'investissements, seize sont nouveaux et quatorze autres sont issus de la dernière session. Au sujet des trente nouvelles entreprises, seize sont passées du coup et quatorze autres doivent compléter les informations afin de préparer les conventions. Selon le directeur général de l'éco-



Les membres de la commission pendant les travaux (photo adiac)

nomie, Michel Niama, tous les dossiers examinés concernent trois secteurs d'activités économiques : l'exploitation des mines, l'agriculture et la pêche. Pour le secteur secondaire, il s'agit des bâtiments et travaux publics. Le secteur tertiaire est incarné par les banques, les entreprises du commerce, les hôtels, les transports, la téléphonie bref, tout ce qui concerne le volet immatériel.

Les dossiers validés sont estimés à

179.823.238.246 CFA pour environ 8.515 entreprises à créer. Pour le directeur général de l'économie, « la moisson a été bonne ». Rappelons que l'année dernière, la commission nationale des investissements avait attribué des agréments à 82 entreprises pour un montant d'intention d'investissements estimé à 1496.153.387.934 FCFA, avec la possibilité de créer 14.653 emplois directs.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Des acteurs de la société civile boudent la révision des listes électorales

La Plateforme de la société civile pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002 (Pfsccr) a rejeté la démarche du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation sur la révision des listes électorales et la réforme de la Conel.

Dans deux correspondances datées du 12 et du 28 août derniers en effet, le ministre Raymond Zéphyrin

Mboulou demandait aux dirigeants des partis politiques et associations de la société civile de transmettre les noms de leurs représentants devant siéger dans ces différents organes.

Au cours d'une conférence de presse animée le 03 août à Brazzaville, le porte parole de cette plateforme Alex Dzabana wa-Ibacka a déclaré : « nous nous opposons à la dé-

marche parce qu'elle ne requiert pas le consensus de toutes les parties ». Et d'ajouter, « nous voulons une démarche consensuelle pour mettre toutes les parties d'accord. Il faut respecter ce que les congolais décident ensemble ».

Pour la Pfsccr, la gouvernance électorale en général et l'élaboration du fichier électoral en particulier sont des éléments-clés pour une tenue des élections libres, transparentes et régulières comme le stipule l'article 64 de la Constitution du 20 janvier 2002.

« Le gouvernement vient ainsi de déclencher le processus électoral devant nous conduire à l'élection présidentielle de 2016, pour laquelle pourtant la majorité des citoyens réclament une organisation consensuelle », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbema



Les membres de la coordination

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION CONGO-ITALIE

Un programme de formation en commun dans les métiers de l'agriculture

Le Congo et l'Italie ont tenu leurs engagements pris dans le cadre du mémorandum d'entente portant sur la formation dans le secteur de l'agriculture et de la transformation agro-alimentaire.

Le Congo a mis à la disposition du projet un bâtiment, situé à Otsendé, dans le département de la Cuvette, et les italiens ont fourni les équipements agricoles, déjà arrivé au port de Pointe Noire.

Les ministres congolais et italiens respectivement de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou puis le vice-ministre du développement économique Carlo Calenda, ont visité les lieux, le centre technologique pour la mécanisation agricole d'Oyo, après avoir coupé le ruban symbolique.

« Nous sommes venus ouvrir ce centre afin de démontrer l'engagement des deux pays dans ce projet de faire de l'agriculture une priorité centrale pour la diversification de l'économie congolaise et que l'Italie qui a une grande expérience en matière de mécanisation agricole devrait nous accompagner pour former nos jeunes au métier de la mécanisation mais aussi avec un autre projet, à construire un abattoir et former les jeunes dans les métiers de la transforma-

tion de la viande », a déclaré Rigobert Maboundou.

Le centre d'une superficie de 4 ha abrite un hangar où seront disposés tous les engins, une salle de formation, et une autre de stockage des pièces de machines et différents outils ainsi que les logements du personnel qui sera utilisé dans le centre pour les activités de formation. Il faut encore attendre quelques mois pour que le centre soit opérationnel.

« Nous avons lancé un programme de formation qui va avancer tant que le gouvernement congolais le voudra. Le personnel avec l'utilisation des machines est l'aspect le plus important, afin de pouvoir garantir la technologie de ces machines. L'Italie est disponible à faire croître ce centre agricole, et en ouvrir d'autres dans les autres départements du Congo ; et de développer la coopération en matière d'élevage avec la transformation des viandes », a souligné Carlo Calenda.

La formation portera sur les métiers de la fonction ou-



La coupure du ruban symbolique par les ministres

vière à la fonction managériale et entrepreneuriale dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la transformation agroalimentaire.

Ces métiers se déclinent ainsi qui suit : la cultivasson agricole et viticole ; la manutention des machines agricoles ; la transformation des produits agricoles dans la filière des lignes de production ; le stockage et la distribution des produits agricoles et agroalimentaires ; le contrôle de la qualité des produits agricoles et agro-alimentaires ; le marketing et la commercialisation des produits agricoles et agroalimentaires ; l'adaptation aux standards européens et internationaux et aux procédures d'exportation pour l'accès aux marchés étrangers.

Aussi, ce projet de formation s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'économie du Congo et du développement de la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo, en contribuant au développement du secteur de l'agriculture et de l'élevage. Il vient entre autres répondre aux besoins nouveaux des actifs agricoles pour l'exigence de développer l'agriculture en terre congolaise.

Quatre stagiaires s'envoleront à la fin du mois en cours, pour l'Italie, pour la formation professionnelle de préparation aux métiers de l'agriculture et dans l'industrie de la transformation alimentaire. D'autres suivront à leur retour, après 3 mois.

L'objectif est la consolida-

tion et le développement de la formation professionnelle par l'apprentissage, ainsi que la transmission des connaissances de techniques agricoles et des aptitudes professionnelles de base.

La formation représente aussi un support au projet national de mécanisation agricole de la République du Congo par des formations spécifiques sur l'utilisation, l'entretien, la réparation et la maintenance des machines et équipements. Rappelons qu'à la suite du mémorandum d'entente, une convention a été signée entre l'agence pour la promotion à l'étranger et 'internationalisation des entreprises italiennes et la direction générale de l'agriculture. Les deux sont chargés de sa mise en œuvre. 230 mille euros ont été investis par les italiens pour la fourniture du matériel (machine et équipement) dans le centre technologique pour la mécanisation agricole d'Oyo et la formation.

Notons que la visite du site s'est déroulée en présence des autorités locales d'Oyo et des délégations congolaises du ministère de l'Agriculture et de l'élevage et italiennes, sous une pluie ardente.

Nancy France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Comment Joseph Kignoumbi Kia Mboundou vit-il son opposition?

Si s'engager en politique signifie se donner des ambitions pour, un jour, devenir président de la République, et en passant les moyens de se fabriquer des amis et aussi des ennemis, son exercice peut être, malgré tout, un chemin à plusieurs variantes. Il y en a qui y mettent tout leur cœur au point d'en faire un quitte-sommeil, un quitte-fortune, un défi personnel de tous les instants. Il y en a par contre qui, tout en y consacrant de l'énergie nécessaire, parviennent à concilier leur pratique de tous les jours avec une vision moins dramatique de leur rapport à autrui, disons, à ceux que l'on ambitionne de remplacer.

De laquelle de ces deux catégories d'hommes politiques appartiendrait le député Joseph Kignoumbi Kia Mboundou ? Les uns pourraient trancher sur le vif en disant la première ? Les autres affecteraient l'élu Upads (Union panafricaine pour la démocratie sociale) de Sibiti 1 (Lékoumou) dans la seconde catégorie. Les premiers auraient-ils tort ? Pas sur toute la ligne, en particulier s'ils s'attachent aux premières apparitions publiques de ce dernier comme dirigeant politique. Ce fut dans le courant des années 2002, lorsqu'il se porta candidat à l'élection présidentielle de cette année-là. Bien qu'il échoua, et quoi que son score fut relativement faible : 33.154 voix, soit

2,7% de suffrages exprimés en sa faveur, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou se classait tout de même deuxième mais, loin derrière le vainqueur, Denis Sassou N'Guesso qui récolta 89,41% de suffrages pour 1.075.247 voix.

Récusé par son parti qui lui interdisait de porter ses couleurs dans une élection dont l'Upads contestait la légalité, le candidat malheureux avait sollicité les suffrages de ses compatriotes sous le statut d'indépendant. Elu député au cours de la même année, Kia Mboundou rendit la vie difficile à la majorité présidentielle du fait notamment de ses interventions alors teintées de provocation, en partie frisant la dénonciation calomnieuse. Il jouait sur ce tableau dans un trio de choc complété par Emmanuel Boungouanza, fraîchement sorti de la rébellion du Conseil national de la résistance, et le défunt Jacques Mouanda-Mpassi, ancien ministre de l'Erddun (Espace républicain pour la démocratie le développement et l'unité nationale).

Mais, peut-être devrait-on plutôt, ou désormais, classer Joseph Kignoumbi Kia Mboundou dans la frange des politiques prônant la pondération. Ce n'est pas pour dire que l'homme a enfoui sa langue dans la poche. Sur ce chapitre précis, chaque fois qu'il prend la parole sur une question

d'intérêt national, Kignoumbi ne manque pas de donner son opinion en son âme et conscience. « Pourquoi êtes-vous allé aux consultations présidentielles ? », semblait-on lui reprocher à l'époque. Réponse : « La République est au-dessus des individus ». Lorsqu'on lui parle des conclusions du dialogue de Sibiti, auquel il a pris part, même s'il se sait minoritaire, il se réserve sa réponse datant du début du débat sur la constitution : « je suis contre le changement de la loi fondamentale ». Ce n'est évidemment pas à son âge, et après tant d'années passées en politique, que l'on se cache d'exprimer ses opinions. La seule condition, non-obligatoire, soulignons-le, mais qui peut conditionner la bonne ou la mauvaise perception de ce que vous dites par ceux qui vous écoutent est de veiller à ce que votre parole soit à peu-près d'utilité publique.

En l'occurrence, le député Kignoumbi, à la tête de son association politique « La Chaîne » a largement soigné son discours et même ses apparitions. Le fait par exemple de ne pas désertier les manifestations officielles ne lui enlève en rien sa qualité d'opposant. En voilà un donc, qui doit vivre son opposition avec moins de stress, avec une longueur d'avance sur les déceptions souvent nombreuses qui jalonnent le parcours de tout homme politique. Cela ne permet pas nécessai-

rement de se fabriquer beaucoup d'amis. En même temps, cela évite certainement aussi de se fabriquer des ennemis au nombre où l'on ne pourrait plus savoir où les mettre tous.

Le jour de l'inauguration par le président de la République du viaduc reliant Brazzaville à sa banlieue nord de Kintélé, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou était présent. Certainement en sa qualité de membre du bureau de l'Assemblée nationale dont il est deuxième secrétaire. Nous étions le 30 août, à Talangaï, le sixième arrondissement de la capitale congolaise. Il était tout à fait déstressé, comme l'autre fois, le 15 août dernier à Ouesso, dans la Sangha, lorsque le carré de « La Chaîne » battait le pavé aux côtés des autres forces vives de la nation pendant le défilé marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance.

Pour la deuxième fois de suite numéro deux lors de l'élection présidentielle du 12 juillet 2009, avec cette fois un suffrage en amélioration de cinq points, soit 7,46 %, pour 100.181 votants, l'homme progressiste pourrait-on dire. A-t-il peut-être appris à dépassionner l'adversité en politique, ce grand jeu aux grands enjeux, qui reste tout compte fait un jeu. Enfin, si on considère la part de l'intérêt général.

Gankama N'Siah



COMMUNIQUÉ

La rentrée des classes est une source de difficultés financières pour les familles.

Le Crédit du Congo vous apporte une solution de financement simple, rapide et économique pour y faire face: le Crédit Rentrée Scolaire.

Avec le Crédit Rentrée Scolaire du Crédit du Congo, vous pouvez bénéficier facilement de montants allant jusqu'à 6 mois de salaire dans la limite de 6.000.000 FCFA remboursables en 11 mensualités au taux exceptionnel de 9,00% l'an HT et les frais de dossier vous seront gracieusement offerts.

Venez vite profiter de cette opportunité unique !

Offre valable du 10 août au 30 novembre 2015.

Pour plus de renseignements, Rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com

CREDIT DU CONGO

À LOUER

Nous mettons en location deux appartements :

*un appartement de deux (02) chambres, un(01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, une (01) salle de bain et un (01) WC.

*et celui de trois (3) chambres, un (01) salon, une (01) salle à manger, une (01) cuisine, deux (02) salles de bain(une combiné avec les toilettes) et un (01) WC.

Au centre ville vers Faaki à Mpila.

Contact : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

NÉCROLOGIE



Frédéric Konkon, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille, les enfants et petits-fils Konkon ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de Joseph Konkon, survenu le 3 septembre 2015 à 10h40 des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire est située n°42 rue Boundji à Talangaï vers le marché.

La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

VASTES TERRAINS A VENDRE A POINTE - NOIRE

•Terrain nu de 800m² à 50 mètre du deuxième module de l'aéroport international Agostino Neto sur le goudron

•Terrain nu de 1000m² sur la route de la frontière vers Agri Congo (Ngoyo)

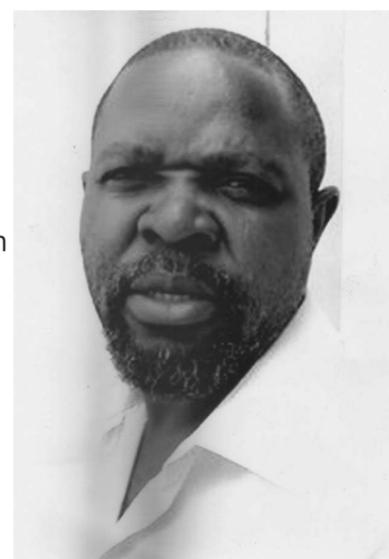
•Bloc de 30 parcelles à 20 km de Pointe-Noire et à 1 km de la route nationale n°1

Contact : 06 658 13 02

Magloire Nzonzi, Dieudonné Niangouna, les amis Cartel, l'Association des hommes de théâtre du Congo, Artérial Congo, la famille, la veuve et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du Comédien et metteur en scène, Eric Victorien Mampouya, survenu le 31 août 2015 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°21, rue Samba Félix à Météo, non loin du tribunal traditionnel Tenrikyo.

La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La principale ségrégation aujourd'hui c'est l'âge. Surtout aux États-Unis, où l'essentiel de la musique est fait par et pour les ados. »

Lisa Simone, chanteuse africaine-américaine, Jeune Afrique N°2846 du 26 juillet au 1er août 2015

« Il paraît juste que chacun commence dans la vie avec des ressources équivalentes afin de pouvoir montrer son mérite personnel. Selon cette conception de la justice, les ressources devraient être distribuées de façon que tout le monde en possède la même quantité.»

John Rawls, philosophe américain, Le Quotidien (Sénégal), 04 septembre 2015

« Entre vivre dans son propre pays et mourir en mer, la jeunesse africaine a choisi. La Méditerranée est devenue un cimetière aquatique. Les gens viennent y mourir par milliers. »

Alpha Blondy, chanteur ivoirien, Le Point, 2 septembre 2015

« Au regard de l'évolution, l'humain est un animal inachevé : et c'est cet inachèvement qu'il compense par la culture et les inventions qu'elle permet : soit pour sa pérennisation, soit pour son autodestruction. »

Marie-Jean Sauret, psychanalyste, professeur des universités, Humanité.fr ; 05 septembre 2015

« Le bonheur, c'est lorsque l'on découvre que l'on est capable de quelque chose dont on ne se savait pas capable. »

Alain Badiou, philosophe et professeur à l'École normale supérieure (France), Le Monde, 14 août 2015.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Brazzaville, capitale de l'invention et de l'innovation !

Le commissaire de l'Union africaine, chargé des ressources humaines, de la science et de la technologie, Martial de Paul Ikounga, a annoncé le 3 septembre, à l'ouverture de la réunion du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et le sport, que la commission de l'UA n'attendait plus que la confirmation des autorités congolaises

Après avoir organisé en 1987, le premier congrès des hommes de sciences d'Afrique, Brazzaville, la capitale congolaise pourrait accueillir tous les 2 ans, le Salon international de l'invention et de l'innovation. « En tout cas, nous, à la commission de l'Union africaine (UA), nous espérons revenir ici parce que nous savons qu'il n'appartient plus qu'au Congo de dire sous quelle modalité et à partir de quelle année, les inventeurs et les innovateurs africains se retrouveront à Brazzaville tous les 2 ans à l'occasion du Salon international de l'in-



vention et de l'innovation », a déclaré le Congolais Martial de Paul Ikounga.

Ce rendez-vous une fois agréé, sera l'occasion supplémentaire, a expliqué le commissaire en charge des questions des jeunes au niveau de l'UA,

Martial de Paul Ikounga donnant l'information donnée à la jeunesse africaine. « Mais au-delà, à l'ensemble du monde scientifique, au monde industriel, aux créateurs de notre continent de compétir de manière intellectuelle et de faire éclater tout leur talent », espère-t-il.

Parfait Wilfried Douniama

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Comment utiliser l'information en matière de brevets d'invention?

La problématique a réuni experts et inventeurs, le 3 septembre à Brazzaville. Le but de cette formation est de former les participants à l'utilisation de l'information liée aux brevets d'invention en vue de promouvoir la création des emplois.

Une dizaine d'experts et inventeurs, hommes et femmes ont pris part à cette séance de formation co-organisée par le ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé et l'Organisation mondiale de la propriété industrielle (OMPI).

La formation s'est déroulée sur deux jours et était placée sous la direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle, Bernadette Oniangué. « Le thème de notre atelier porte sur l'utilisation de l'information en

matière de brevets en vue de la création des entreprises et des emplois. L'évolution permanente des techniques dans le monde entraîne inévitablement des changements pour la compétitivité des entreprises qui veulent assurer leur avenir », a souligné Bernadette Oniangué.

Dans la pratique, le représentant du directeur général de l'OMPI, Ituku Elangi Botoy, principal conférencier, a prévu plusieurs thèmes bien ciblés. Parmi lesquels, l'utilisation de l'information en matière de brevets en vue

de la création des entreprises au Congo-Brazzaville. Il s'agit entre autres du processus d'invention/innovation en pratique. Il prendra l'exemple de fabrication des médicaments apivirine, api-palu et antivital-apicardique. L'idée étant de présenter la nécessité d'utiliser les bases de données commerciales en vue d'un développement rapide de l'initiative privée : cas du Programme ASPI de l'OMPI. « Actuellement, il existe plus de 90 millions de solutions techniques et 40 mille publications scientifiques. Les solutions techniques sont largement décrites dans les documents de brevets d'invention », a conclu Ituku Elangi Botoy.

Firmin Oyé

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

| INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|--|---------|-------------------------------|
| Construire et développer son leadership | 3 jours | 5 au 7 octobre 2015 |
| Analyse financière : perfectionnement | 3 jours | 7 au 9 octobre 2015 |
| Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ? | 3 jours | 14 au 16 octobre 2015 |
| Réussir sa segmentation des marchés et des clients | 3 jours | 21 au 23 octobre 2015 |
| L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail | 5 jours | 26 octobre au 30 octobre 2015 |

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE



**Donnons
leur le meilleur !**

bci@bci.banquepopulaire.com

BCI, créateur de solutions financières



TRIBUNE

Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GARD) : la culture de l'Excellence s'impose

Depuis 2008, le Congo s'est engagé, avec l'appui technique du PNUD et financier de la BAD, dans deux plans quinquennaux successifs, structurant sa Planification Stratégique Renforcée (PSR) dans le cadre de la Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GARD) afin d'améliorer la responsabilité, la transparence et la performance dans le domaine du Développement.

Après les résultats mitigés de la première version du Document de Stratégie par Pays Axé sur les Résultats de 2008-2012, la promotion du nouveau Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté de 2012-2016, intègre les principes de la bonne gouvernance, liés à l'établissement des objectifs clairs, à la prise des décisions reposant sur des données fiables, à la transparence, à l'adaptation et à la recherche de l'amélioration continue de la performance, en vue d'atteindre l'inclusion sociale.

La table ronde de Washington de 2002 sur les bonnes pratiques de la GARD, regroupant les pays partenaires et les donateurs, a été suivie par la table ronde internationale de Marrakech, en 2004 qui a défini les cinq principes clés de la GARD : 1) axer le dialogue sur les résultats à toutes les étapes du processus de Développement ; 2) aligner la programmation, le suivi et l'évaluation sur les résultats attendus ; 3) assurer la simplicité des méthodes de mesure et des rapports ; 4) axer la gestion sur l'obtention de résultats, plutôt que de gérer par résultats ; 5) utiliser l'information relative aux résultats pour l'apprentissage et la prise de décisions, comme pour l'établissement des rapports et la responsabilisation.

Trois versions du Document de référence structurent la démarche

La première expose, depuis 2002, la manière dont les pays et les organismes donateurs mettent en pratique la GARD à l'échelle nationale, dans le cadre des programmes sectoriels et au sein des organismes de Développement. La seconde qui date 2004, s'intéresse au fonctionnement de la GARD dans la perspective des décideurs politiques, des praticiens techniques, du secteur privé et des ONG. La troisième propose dès 2008, un tour d'horizon du leadership, susceptible de transformer les valeurs, les attitudes et le comportement organisationnel, afin de vaincre la résistance au changement et améliorer l'appropriation de la démarche par les acteurs.

Les pays partenaires adaptent ces versions à leur Programme National de Développement, par une approche globale ou par une approche sectorielle. Dans la première approche, l'État adapte les standards et les normes de la GARD au contexte local, en centralisant le modèle et en faisant émerger des nouveaux niveaux de stabilisation, des budgets décentralisés, des connexions latérales, et en amplifiant les processeurs informationnels internes liés aux instruments de gestion et de pilotage de la performance.

C'est le cas du Congo qui, avec un taux de pauvreté, passant de 50,7 % en 2005 à 42,3% en 2013, inférieur au taux de 35 % visé dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, et un taux de croissance, passant de 7,8% à 6% dans le même temps, atteint rarement les objectifs fixés dans ses plans stratégiques. Certes, plusieurs ministères ont formé et forment encore leurs agents à la GARD dans une démarche participative et inclusive. Mais, avec un indice de perception de la corruption en forte évolution, en passant de 142 en 2006 à 152 en 2014, l'institutionnalisation de la GARD, se traduit par une faible appropriation de la démarche par les citoyens et par une résistance au changement des agents de l'État. Les responsables ministériels qui n'atteignent pas leurs objectifs, bénéficient le plus souvent d'un changement de portefeuille, au titre de la « tontine situationnelle ». Ceux qui sont éliminés de cette tontine, le sont davantage pour des querelles de clocher que pour leurs contre performances. Dès lors, l'augmentation croissante des coûts de coordination liés à l'intermédiation et aux transactions, affaiblie le lien entre la croissance et l'inclusion sociale, et entraîne la GARD dans une impasse.

Dans la deuxième approche, l'État adapte les standards et les normes de la GARD au contexte local, en décentralisant la gestion. Il y fait apparaître des processus autonomes de coordination et d'information, et des processus spécifiques de finalisation liés aux instruments de gestion et de pilotage de la performance. C'est le cas du Brésil où, l'État du Ceará, cinquième des États les plus pauvres de ce pays émergent, avec environ 45% de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, qui avait mis en place en 2003, une nouvelle administration qui s'était assignée comme objectif : la croissance alliée à l'inclusion sociale. Au cœur de cette politique, émerge une idée consistant à récompenser les résultats, non pas seulement les extrants. Les citoyens organisés au sein des comités de gestion, se sont engagés dans les actions sectorielles de l'État, surveillent les résultats et encouragent leurs dirigeants à les atteindre.

Cette implication de l'ensemble des acteurs à différents niveaux, a permis d'améliorer la performance des actions du Gouvernement, notamment les recettes fiscales par produit intérieur brut qui sont passées de 8,5% en 2003 à 10,57% en 2006, les branchements d'eau potable de 34.158 à 70.812, la population couverte par le programme de santé de la famille de 60 à 64,9%.

Globalement, il en résulte une baisse des coûts de coordination liés à l'intermédiation et aux transactions, qui améliore continuellement le lien entre la croissance et l'inclusion sociale. La GARD est devenue endogène et permanent, et s'inscrit au cœur des relations entre le Gouvernement et la société civile.

Ainsi, la réussite de la GARD nécessite t-elle une approche novatrice, basée sur la décentralisation des objectifs et des moyens, favorisant l'implication et l'appropriation de la démarche par les agents de l'État et par les citoyens, grâce à la promotion d'une culture d'Excellence et du leadership intégratif. Pour sortir la GARD du Congo de l'impasse, la promotion d'une démarche fondée sur des incitations sectorielles, permettra d'améliorer l'esprit de responsabilité, la transparence et la relation entre la croissance économique et l'inclusion sociale.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestio

ENVIRONNEMENT

Unanimité pour la création d'une plateforme régionale

L'atelier régional initié en quête de solution de lutte contre la criminalité faunique et floristique a soutenu l'idée de la création d'une plateforme régionale. Reste aux participants venus de 6 pays de l'Afrique centrale de faire le porte-parole des besoins de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

« La mise en place de la plateforme opérationnelle de partage d'information et de toute autre donnée pouvant permettre l'identification, l'arrestation et l'inculpation des trafiquants, va représenter une avancée significative dans cette lutte », a signifié la première conseillère près de l'ambassade des Etats-Unis, Mary Dashbach.

En effet, le département d'état américain a permis à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) d'organiser cet atelier sur le renforcement des contrôle aux frontières, dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts.

Le gouvernement américain y porte un grand intérêt dans l'espoir de voir les activités illicites autour de la faune et de la flore régressées ou éradiquées. La démarche d'une plateforme.

« Un texte c'est bien mais sa mise en œuvre c'est beaucoup mieux. Aux participants de se faire le porte-parole des besoins de la communauté de la CEEAC et de cette sauvegarde nécessaire des grands mammifères ; toucher les dirigeants pour que ces recommandations ne restent pas lettre morte et qu'elles puissent être

traduites concrètement », a relevé le représentant régional de l'ONUDC, Pierre Lapack.

Il a insisté sur la nécessité de la coopération régionale et internationale. Selon lui, la lutte contre les trafiquants demande un engagement fort car ces personnes sont impliquées dans la criminalité transnationale ; elles ont des réseaux et ont un pouvoir économique.

Dans le cadre du mémorandum d'entente établi entre l'ONUDC et la CEEAC à Libreville le 16 janvier 2015, l'ONUDC apporte le soutien nécessaire à la mise en œuvre et au succès de cette plateforme sur les thématiques couvertes par son mandat. On peut citer : l'assistance technique aux Etats concernés pour l'élaboration d'une politique pénale, régionale et nationale de lutte contre cette criminalité en tenant compte des impératives de sécurité, le développement économique et de préservation de l'environnement dans la région ; l'assistance du comité national pour l'harmonisation de leur loi avec les dispositions de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée ; le renforcement des capacités des services de police judiciaire à la lutte contre la criminalité dans le domaine de la

formation, d'investigation, de la police technique et scientifique, de l'administration des preuves de police judiciaire ; l'assistance à la formation des magistrats spécialisés.

Cette plateforme s'appuie sur une entité ministérielle, chargée, au plan national, de la coordination des institutions et administrations compétentes, la lutte contre cette forme de criminalité ; de l'élaboration de la stratégie et d'une politique pénale nationale en la matière.

« Dans cette perspective, afin de lutter efficacement contre ce fléau qui prend de plus en plus de l'ampleur, les pays d'Afrique centrale ont l'impérieux devoir de mutualiser les actions et fédérer les efforts, en vue de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces et produits de faune et de flore sauvage d'Afrique (...) », a évoqué le ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, clôturant les travaux de l'atelier le 2 septembre dernier.

Aussi, en termes de recommandations, les participants ont suggéré l'utilisation des formulaires spécifiés pour la collecte des données des saisies d'ivoire et aussi, la tenue d'un prochain atelier de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations.

Nancy France Loutoumba

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La lutte contre le terrorisme et le règlement des conflits sont les priorités de la présidence russe

La Russie préside depuis le 1er septembre le Conseil de sécurité des Nations unies. Elle a inscrit le règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique, ainsi que la lutte contre la menace terroriste dans ses priorités.

Et 2015 est une année charnière des Nations unies, avec la 70e session anniversaire de l'Assemblée générale qui débutera le 15 septembre, et le démarrage, le 28 septembre, de la session de haut niveau réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que les ministères des Affaires étrangères. Lors du sommet spécial qui se tiendra du 25 au 27 septembre, les dirigeants mondiaux adopteront l'ordre du jour du Développement global après 2015.

Pour son ordre du jour à la présidence du Conseil de sécurité, la Russie a choisi comme thème principal le règlement des conflits au

Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que la lutte contre la menace terroriste. La question sera évoquée lors de la réunion ministérielle du 30 septembre, sous la conduite du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationale: le règlement des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et la lutte contre la menace terroriste ».

Ce thème est très évocateur, au moment où se déroulent de nouveaux conflits, notamment en Syrie, en Irak, au Yémen et en Libye, qui viennent s'ajouter au conflit israélo-arabe, et où nombre de pays sont confrontés au risque de perdre leur intégrité territoriale. Un contexte qui amplifie les risques terroristes.

Pour l'ambassadeur de Russie à l'ONU, Vitali Tchour-

kine, « il est temps d'analyser minutieusement la nature des conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour déterminer les axes d'un travail collectif sur la base de la Charte de l'ONU ».

Le Kremlin prévoit d'adopter une déclaration soulignant « la nécessité d'entreprendre des mesures pour faire cesser les conflits au Moyen-Orient et en Afrique du Nord [et] pour éliminer les risques terroristes dans la région », indique un communiqué.

Vitali Tchourkine est convaincu que « la normalisation de la situation dans la région n'est possible qu'à travers une approche globale sur la base solide du droit international, sans doubles standards et en s'appuyant sur les prérogatives du Conseil de sécurité ».

Noël Ndong



Ce lundi 07 septembre 2015 à 8h30, la Caisse MUCODEC d'Impfondo ouvre ses portes dans un nouveau bâtiment.



Sociétaires MUCODEC,

N'attendez plus, venez profiter de ce nouvel espace moderne et convivial aménagé à votre mesure.

Les MUCODEC affirment leur ancrage local.

Ce nouveau bâtiment est bien situé sur l'avenue Denis SASSOU NGUESSO, près de la station service PUMA. Outre le cadre exceptionnel, il a une importante capacité d'accueil et il est d'accès facile. C'est un édifice moderne et spacieux, assurant le bien-être et la commodité des sociétaires.

Encore plus proche de vous!



CENTRAFRIQUE

Le trafic de « diamants de sang » en pompe avec le Cameroun

Dans un rapport transmis cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), un groupe d'experts onusiens dénonce l'accroissement du commerce illicite entre des groupes armés centrafricains et des trafiquants à destination du Cameroun voisin.

Le rapport encore confidentiel du groupe d'experts de l'ONU, épingle également des trafiquants venus du Tchad. Cependant, les experts internationaux ne parviennent pas encore à établir les responsabilités notamment celles des autorités camerounaises et tchadiennes. « 140.000 carats des diamants, d'une valeur de 24 millions de dollars, ont été clandestinement emmenés hors du pays depuis l'interdiction, en 2013, de l'exportation des diamants bruts », a indiqué le rapport.

Si les différentes négociations de paix inter-centrafricaines n'arrivent pas à mettre un terme au conflit qui a pris une dimension intercommunautaire, le document pointe du doigt l'ampleur du trafic des « diamants du sang ». Les experts proposent, à cet effet, que le Conseil de sécurité de l'ONU exhorte les dirigeants de la transition à suspendre le commerce des diamants centrafricains.

Depuis mai 2013, l'exportation des diamants d'origine centrafricaine, a été interdite par le Processus de Kimberley qui veille sur les exportations des minerais au niveau international. Pourtant à l'est du pays, notamment dans les villes de Bakouma et Bria, le commerce s'est accentué. Mais depuis l'embargo international, cette partie de la RCA tourne au ralenti, renvoyant plusieurs milliers de personnes en chômage.

Fiacre Kombo

Fin de l'épidémie Ebola au Libéria

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré ce jeudi 3 septembre, la fin de la transmission du virus Ebola au Libéria. « Le Libéria entre maintenant dans une période de haute vigilance de 90 jours », a fait savoir l'OMS. Ce processus de prévention et de lutte contre la fièvre hémorragique intervient après 42 jours d'incubation, c'est-à-dire, après le dernier cas d'infection signalé dans ce pays qui a été durement affecté par la maladie.

« La capacité du Libéria à répondre efficacement à l'épidémie du virus Ebola est due à une vigilance accrue et à une réponse rapide du gouvernement et des multiples partenaires », a indiqué la même source.

F.K.

IMMIGRATION

La force d'une image

Le petit corps, bien habillé, suggérait un enfant jouant avec les vagues, mais Aylan était sur la plage : plus que tous les discours indignés sur l'immigration.

Il y aurait du cynisme à reconnaître que la mort du petit Aylan, trois ans, a fait plus pour faire avancer la cause de l'immigration en Occident que des dizaines des discours humanistes sur la question. Sa photo a fait le tour du monde. On voit le petit garçon, presque prostré dans une attitude de jeu de plage, sauf qu'il a la face tournée vers la mer dans cette station balnéaire turque de Bodrum. Et que non loin de là, les corps de son « grand-frère » de quatre ans et celui de leur maman gisent eux aussi sans vie. Il s'agit des victimes de la tentative de traversée des frontières pour fuir la guerre en Syrie.

La mort du petit Aylan a secoué les consciences du monde plus que des décennies de succession de drames en Méditerranée. Plus que les plus de 2000 des migrants qui ont déjà perdu la vie dans la téméraire traversée de la Méditerranée pour gagner l'Europe. Il y a deux ans, le petit port sicilien de Lampedusa, appelait l'Italie au secours parce qu'elle manquait de ... cercueils pour enterrer les migrants morts dans leurs embarcations, noyés et dont les corps revenaient sur le ri-

vage au rythme d'au moins dix par jour !

La force de l'image a fait bouger les lignes. La France, naguère opposée à la politique de répartitions des quotas des réfugiés dans toute l'Europe, s'est jointe à cette mesure qui ne représente pas la panacée mais, a estimé la chancelière allemande, Angela Merkel, une « marque d'humanité » dans un problème qui dépasse tout le monde. Même l'ONU estime désormais que « les personnes qui ont une demande de protection valide doivent bénéficier d'un programme de réinstallation de masse, avec la participation obligatoire de tous les Etats membres de l'UE. Une estimation vraiment préliminaire semble indiquer le besoin potentiel d'accroître les opportunités de réinstallation à 200.000 places ».

Pour mémoire, rappelons qu'avant la mort du petit Aylan, l'Allemagne avait courageusement souligné qu'elle pouvait accueillir jusqu'à 800.000 réfugiés. Une générosité considérée par certains comme un intolérable appel d'air. En Hongrie, le président nationaliste Viktor Orban, estime qu'il faut, au contraire, durcir les lois sur les migrations, devant, en raison de la menace des islamistes, possibles infiltrés. « Si nous ne protégeons pas nos frontières, des dizaines

de millions de migrants continueront de venir en Europe ». Le risque est qu'un jour « nous serons une minorité dans notre propre continent », a-t-il estimé.

L'Organisation internationale des migrations a indiqué vendredi que depuis janvier, près de 365.000 personnes ont traversé la Méditerranée. Plus de 2.700 sont mortes en effectuant ce périple qui constitue « la plus grave » crise du genre affrontée par l'Europe depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Mais, précise encore l'OIM, « il s'agit avant tout d'une crise de réfugiés et pas seulement d'un phénomène migratoire ». Autrement l'invasion agitée, la domination religieuse trouveront leurs limites dans la fin des guerres qui poussent ces masses à fuir leurs pays : la Syrie, l'Irak et l'Erythrée.

À signaler, mais cela n'est plus qu'un détail dans tout ce tumulte, que le petit Aylan, son frère et leur mère ont été enterrés jeudi à Kobané, en Syrie. Il avait quitté cette ville martyre bombardée, en continue par l'armée, les islamistes de l'Etat islamique, l'opposition syrienne ou l'aviation turque de l'occupation, reconquête de cette localité située non loin de la frontière turque. Aylan est revenu reposer dans une ville qu'il voulait fuir à tout prix.

Lucien Mpama

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS
À PARTIR DE
1 160 000 FCFA TVA

NEW YORK
À PARTIR DE
1 840 000 FCFA TVA

PLACE À MES JAMBES!
Premium Economy. Largeurs de 48", d'espace en plus pour vos jambes dans une cabine prioritaire à l'avant de l'avion.

www.airfrance.com

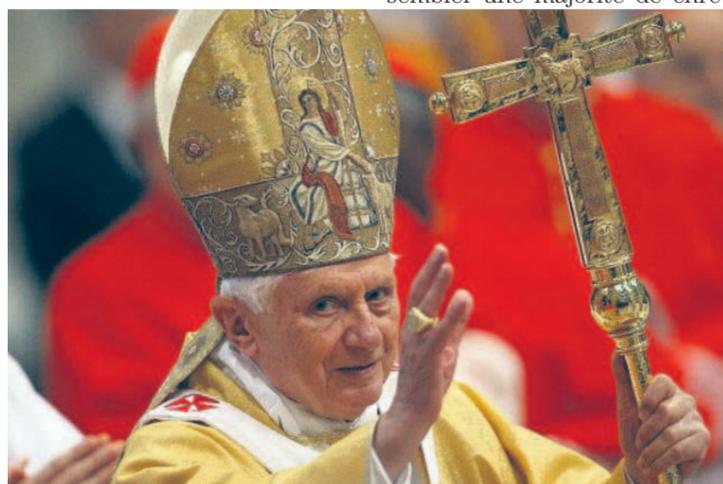
LE PAPE EN AFRIQUE

Les trois étapes confirmées

Le premier voyage du pape en Afrique aura bien lieu dans trois pays en novembre : Kenya, Ouganda et Centrafrique.

Le pape lui-même avait indiqué que si le principe de son voyage en Afrique restait acquis, il y avait encore des hésitations à faire figurer Nairobi, au Kenya, comme troisième étape affirmée. Les préparatifs pour ce qui sera la première étape de ce tout-premier voyage du pape en Afrique s'avéraient laborieux pour le Kenya. Finalement tout semble désormais en place, puisque le nonce apostolique à Nairobi, Mgr Charles Daniel Balvo, a pu confirmer jeudi à la presse que le Kenya sera bel et bien dans la tournée du Saint Père.

Et d'ailleurs par Nairobi que ce voyage commencera le mercredi 25 novembre. Ensuite le pape se rendra, le 27 novembre, en Ouganda où il resta jusqu'au 29. Ce jour-là, il arrivera dans l'après-midi à Bangui, en République centrafricaine, un pays qu'il quittera le lendemain 30 novembre. En presque une semaine, le pape qui se sera rendu entretemps à Cuba et aux Etats-Unis (notamment au siège de l'ONU où il prononcera un discours fin septembre) visitera trois pays africains qui sont aussi des symboles dans la nouvelle configuration qui met à risque les relations entre



islam et christianisme sous les coups de boutoir des islamistes radicaux.

Le Kenya, sous la pression violente des Shebabs somaliens, et l'Ouganda avec une constellation de mouvements de rébellion dont l'un, l'armée de résistance du Seigneur, est censé même agir au nom du Christ dans un pays où l'extrémisme musulman est également actif, sont des pays placés sur une ligne de fracture. Tout comme la République centrafricaine où chaque jour qui passe met à mal la coexistence entre chrétiens et musulmans, dans un pays qui s'est réveillé du jour au lende-

main avec des Sélékas pro-musulmans au pouvoir et des Anti-Balaka donnés pour rassembler une majorité de chré-

tiens leur portant la contestation. C'est à cette complexité de situations qui risquent de basculer vers l'irréversible que le chef de l'Eglise catholique vient prêcher la parole du dialogue et de la réconciliation. Dans les trois pays africains, il est possible que le pape rencontre de hauts-dignitaires musulmans, une pratique consolidée pour les voyages du pape. Mais le Souverain pontife y rencontrera surtout la jeunesse, qu'il entend inviter à ne pas se laisser gagner par le virus de la haine et de la confrontation sur des bases religieuses.

Lucien Mpama

L'homme aux lunettes

Le pape s'est rendu dans une boutique d'opticien du centre de Rome pour y essayer des lunettes. En toute simplicité.

Le pape François aime à raconter que son regret, en montant à la papauté, c'est de penser à toutes les choses auxquelles son statut de pontife l'oblige de renoncer. Sortir le soir, se promener dans la rue, s'asseoir dans une gargote pour manger un bout de pizza. Mais si l'on regarde quelques-uns de ses faits et gestes de ces derniers temps, on sent que ce goût de simplicité a du mal à s'effacer totalement devant les rigueurs de la fonction.

Déjà, le lendemain de son élection comme pape, en février 2013, il était retourné à l'auberge où il avait logé pour ré-

gler lui-même sa note. On l'a vu rendre visite à une paroisse de Rome et arrivant sans escorte, à bord d'une voiture Ford des plus classiques, pas une limousine. Il porte lui-même sa sacoche lorsqu'il monte en avion pour ses voyages pastoraux. Et jeudi soir dernier, les Romains ont ajouté un autre fait insolite regardant – c'est le mot ! – la personne du pape. Le Souverain pontife est allé essayer une paire de lunettes chez un opticien dans le centre de Rome.

Arrivé à bord d'une voiture banalisée en fin d'après-midi, le pape argentin est entré seul dans ce commerce de la Via del Babuino, très animée dans le centre historique et à deux pas de la célèbre Piazza del Popolo, créant un mouvement de foule devant la vitrine. Jorge Bergo-

glio s'est fait contrôler la vue avant d'essayer quelques montures, pendant une quarantaine de minutes. On rapporte que le pape aurait demandé au commerçant de lui faire payer le prix normal, sans lui accorder de faveur.

C'est ainsi que naissent les légendes, en gommant tout ce qui peut gêner une belle histoire. A rappeler tout de même que la Via del Babuino n'est pas précisément la rue des gagne-petit ; elle est voisine de la Via Condottieri, réputée pour ses boutiques de luxe. Le pape François, qui serait hypermètre et presbyte, a été dans le passé client de cette boutique, tout comme le pape émérite Benoît XVI, selon le site internet de l'opticien.

L.Mp.

CHRONIQUE

Tanjazz

Le jazz nous donne de nouveau rendez-vous dans la ville de Tanger pour la 16ème édition du Festival Tanjazz qui se tiendra avec une multitude d'artistes issus des cinq continents, du 9 au 13 septembre pour le plus grand plaisir des amateurs et initiés.

Le Tanjazz est bien sûr ce grand festival qui se tient depuis l'année 2000 à Tanger au Maroc en se consacrant à tous les types de musique s'apparentant au jazz. C'est donc des concerts gratuits sur des scènes publiques, des animations dans les rues, mais aussi au Palais des Institutions Italiennes. Cette année, l'honneur reviendra à Ivan 'Melon' Lewis & son back band «The Cuban Express» et Nikki Hill, la nouvelle voix du rock'n roll, d'agrémenter les rues de Tanger, avec cette particularité d'illustrer un peu le fruit de rencontres faites à Tanjazz.

En effet, le soir du 12 septembre, sur la fameuse scène du Palais, celui que l'on qualifie déjà de future légende du piano cubain et son ensemble de jeunes cubains établis en Europe dévoileront leur véritable talent, tant dans la reprise de standards que par l'interprétation de leurs propres compositions. Autre surprise agréable, qualifiée de boule de feu, la voix puissante et parfois rocailleuse de Nikki Hill, avec son répertoire rock surfant entre country blues, gospel, rockabilly et même un petit air de hard rock, elle se produira à 23h00 sur la scène Renault du Palais.

Mais la programmation musicale ne s'arrête pas à ces révélations avec, parmi les artistes féminines, l'Australienne Sally Street, Samia Tawil et Grainne Duffy, la chanteuse de blues irlandaise. Du côté des artistes masculins, ils seront nombreux avec, entre autres, le percussionniste, Minino Garray, le clarinettiste Arun Gosh, Ablaye Cissoko, qui a su combiner le jazz occidental et la musique traditionnelle sénégalaise, mais aussi le folksinger Cisco Herzhaft, le Belge, Jean-Philippe Collard-Neven et Yacine Malek, qui a permis de découvrir le jazz oriental.

Tanjazz fera également la part belle aux groupes et Trios dont, The Wanton Bishops, les Espagnols du groupe Sumrra pour un trio piano, contrebasse et batterie, le groupe tchèque Rythm Desperados, The Merry Poppins et l'orchestre du sud ouest de la France, The Swing Ambassadors Septet. Il faut admettre que le festival de Tanger est extrêmement riche en sonorités et il faut s'y rendre pour s'approprier cette richesse tant par les apports des artistes qui viennent de tous horizons que par leur virtuosité. L'influence ethnique se fera très ressentir notamment à travers la musique africaine de Gnawa Express, MoonArra et sa musique classique de l'Inde ainsi que par les afrobeats de Marabout Orkestra et Batunga and the Subprimes.

Pour les amateurs de danse, il y aura également des ateliers sur les scènes au Tanjazz Club, Renault ou Bistrot, et il sera également possible d'assister aux Jam Sessions qui y seront organisées. Finalement le Tanjazz, cette 16e édition qui revisite le monde peut bien être assimilé à un tour du monde du jazz et il faut reconnaître l'ingéniosité de ce concept riche qui propose plus d'une cinquantaine d'artistes de différents pays dont les USA, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Belgique et même la République tchèque en plus du Maroc et de l'Algérie.

Cette édition du Tanjazz se veut plus ouverte que celles précédentes car en effet, une scène ouverte a été réservée aux groupes de jazz pour se produire dans le cadre du festival suite à une sélection. Au même titre, les talents locaux ou régionaux pourront profiter de cette lucarne pour montrer leurs talents. Et comme chaque année Tanjazz réserve un après-midi aux plus petits avec Batunga et la compagnie Mémoires d'Avenir, en guise d'initiation en quelque sorte des plus jeunes au monde de la musique et du Jazz.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés, avec nos services!!

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Assurance Incendie | Assurance Santé |
| Assurance Transport | Assurance Construction |
| Assurance Multirisques Habitation | Assurance Vieillesse |
| Assurance Glaces Transport | Assurance Voyage |
| Assurance Responsabilité Civile | Assurance Epargne |

Agence KIV - Avenue Inter-Congo - Tel : +242 22 26 12 88 / 21 26 12 88
 Agence PIV - 128, Avenue Taylor S. Nkomo - Tel : +242 22 26 14 87 / 14 12 88
 Email : andrea@congoag.com - www.congoag.com

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

11^{ES} JEUX AFRICAINS

L'association « Lissanga 242 » invite les jeunes à cultiver le panafricanisme

À l'occasion de la tenue à Brazzaville des onzièmes Jeux africains, Romi Oyo, vice-président de « Lissanga 242 », une association juvénile créée par les jeunes pour les jeunes, afin d'éveiller la jeunesse congolaise à la prise de conscience, a lancé un appel panafricain à l'endroit de tous les jeunes de la ville capitale qui abrite ces jeux du cinquanteaire.



Le conseiller Romi Oyo, vice-président de Lissanga 242

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a organisé les onzièmes Jeux africains pour tous les jeunes du Congo et d'Afrique. C'est pour répondre à cette volonté du chef de l'État congolais que le vice-président de l'association « Lissanga 242 » et conseiller municipal de la ville de Brazzaville, Romi Oyo, a invité les jeunes Brazzavillois dans un esprit panafricaniste, de recevoir les jeunes Africains avec autant d'hospitalité qui caractérise le peuple congolais, de continuer à garder le même comportement qu'ils ont observé depuis l'annonce des Jeux, la tenue du Forum du cinquanteaire destiné pour elle et le début des jeux jusqu'à ce jour. Qu'ils bannissent les antivaleurs qui n'ont pas de place au Congo. Les jeunes Brazzavillois doivent éviter également de huer les autres venus d'ailleurs quels que soient les résultats. Ils doivent avoir un esprit de fair-play comme le recommandent les lois du sport. Ainsi triompheront les valeurs de l'Unité africaine prônées par le chef de l'État congolais, a-t-il déclaré.

L'association « Lissanga242 » a pour objectif de fédérer les jeunes autour de la bonne valeur. « Notre cheval de bataille : un jeune, une

formation, un métier. Nous pensons que tout jeune doit avoir un métier quelle que soit sa profession. Car c'est à base d'une qualification que les jeunes pourront se prendre en charge afin d'impacter l'environnement », a-t-il précisé.

À peine créée, cette association a déjà formé plusieurs jeunes, hommes comme femmes, sur des logiciels de maintenance. Elle a formé aussi des jeunes de Djiri dans les métiers émergents. Elle a financé la formation des jeunes à l'école des arts, a échangé avec les jeunes de Petit-chose à Talangaï, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, ainsi que ceux de Poto-Poto dans le troisième arrondissement, et les étudiants de l'université Marien Nguabi. L'association « Lissanga 242 » vient d'installer deux antennes à Ouesso. À long terme, cette association voudra mettre en place un centre de soutien à l'entrepreneuriat afin qu'elle atteigne l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir un jeune- un métier- une profession.

Bruno Okokana

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Perspectives d'Avenir fait vivre la compétition à 100 jeunes de l'hinterland

La Fondation a rassemblé, à Brazzaville, les jeunes (filles et garçons) venus de tous les départements du pays pour qu'ils ne puissent pas vivre les Jeux africains à distance.

« Les onzièmes Jeux africains dits du cinquanteaire ne devraient pas être

jeunes apprendront nombre de métiers aussi longtemps que durera la compétition, dans un chantier vacances, au grand séminaire cardinal Emile Biayenda. Une manière pour la Fondation Perspectives d'Avenir de jouer sa partition au renforcement des capacités et à la formation

sonnes démunies dans la société congolaise », selon Abraham Esso qui, dans son mot de circonstance, n'a pas hésité de dire merci aux différents ministères qui les ont accompagnés dans la réalisation de ce chantier vacances. Le représentant du ministre Collinet Makosso, Manon



Quelques uns des 100 jeunes retenus crédit photos Adiac

une exclusivité des jeunes de Brazzaville », a déclaré le directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'Avenir, Abraham Esso. D'où la nécessité de rassembler ces 100 jeunes dans la ville capitale. Sur les gradins des gymnases et stades, ils participeront activement à la fête sportive continentale que leur pays, le Congo, a l'honneur d'abriter. En dehors de ces Jeux africains, à dire vrai, ces

qualifiante de ces jeunes venus de divers établissements scientifiques, techniques, à en croire le directeur exécutif de la structure.

Le choix de ces jeunes n'a pas été le fait du hasard. C'est, en effet, par rapport à leurs brillants résultats scolaires et de leur provenance des milieux défavorisés que la Fondation a pensé à eux. « Nous sommes décidés à lutter contre l'exclusion des groupes ou per-

Poaty s'est dit satisfait de ce que la Fondation Perspectives d'Avenir prenne en main l'encadrement des jeunes.

Pour lier l'utile à l'agréable, un kit d'équipements sportifs a été remis à chaque jeune devant leur permettre d'entrer en jeu. Les portes de cette aventure se refermeront le 20 du mois en cours, soit au lendemain de la clôture des Jeux africains.

Rominique Nerplat Makaya

FILM « I AM CONGO » PRODUIT PAR DANIELE SASSOU N'GUESSO

I AM CONGO

RENDEZ-VOUS TOUS LES VENDREDIS APRÈS LE JT À 20H30 SUR DRTV



#IamCongo

REJOIGNEZ
LA COMMUNAUTÉ



IamCongo

ÉDUCATION

Rentrée scolaire sur fond de revendications des enseignants

Les affiliés du Syndicat des enseignants du Congo (Syeco) exigent du gouvernement, entre autres, le paiement d'un salaire décent à partir d'octobre avec respect de la tension salariale.

C'est en principe ce 7 septembre que les élèves renouent, sur toute l'étendue du pays, avec leurs établissements scolaires après trois mois de vacances. Apparemment, rien de fâcheux ne pourrait compromettre cette rentrée des classes, surtout que les enseignants eux-mêmes ont, en âme et conscience, accepté de reprendre la craie. Comparativement aux années antérieures, la rentrée scolaire 2015-2016 semble se négocier dans un climat plutôt apaisé. C'est dans cet environnement favorable que le gouvernement et l'Intersyndicale des enseignants tentent d'aplanir leurs divergences. La rencontre du 4 septembre entre les représentants des deux parties a débouché sur l'engagement ferme de l'exécutif national de prendre en charge 36000 enseignants non payés au dernier trimestre de l'exercice budgétaire 2015. L'on rapporte que tous les autres problèmes administratifs qui concernent la rémunération, la bancarisation et la retraite seront débattus lors des prochaines né-



Des élèves du cycle secondaire à Kinshasa

gociations entre les deux parties. S'il est vrai que les enseignants ont accepté, par devoir patriotique, de reprendre le service ce

lundi, il est tout aussi vrai que beaucoup de problèmes touchant à l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

restent non résolus. Il s'agit, entre autres, du problème lié à leur rémunération qu'ils veulent voir sensiblement revue à la

hausse dès la paie du mois d'octobre. À défaut, le gouvernement sera tenu seul responsable des perturbations qui en découleraient. Le coup de gueule est

venu des affiliés du Syndicat des enseignants du Congo (Syeco) qui, au cours de leur assemblée générale d'avant-rentrée scolaire, ont lancé un ultimatum au gouvernement pour qu'il s'exécute d'ici le 3 octobre. La menace de débrayer est toute grande. Le gouvernement est donc astreint à payer tous les enseignants non payés et nouvelles unités à partir d'octobre, à assurer la bancarisation de la prime pour fonction spéciale des inspecteurs et à faire le suivi du respect sans faille des instructions relatives à l'interdiction de muter les enseignants. Vis-à-vis du Parlement, les membres de Syeco attendent toujours l'adoption du statut particulier des enseignants en souffrance et le vote d'un budget conséquent pour le secteur de l'éducation et le suivi de son exécution. Ce n'est qu'au prix de la satisfaction des revendications des enseignants que l'année scolaire 2015-2016 pourra être une réussite, pense-t-on. Entre-temps, le calvaire des parents désargentés, obligés de prendre en charge les enseignants en plus des frais scolaires exorbitants appliqués dans certaines écoles, ne fait que commencer.

Alain Diasso

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Les enseignants appelés à favoriser les conditions d'apprentissage des élèves albinos

Pour le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), cette disposition permettrait d'améliorer leur rendement et de faciliter leur intégration dans la société.

À la veille de la rentrée scolaire 2015-2016, la FMT n'a pas dérogé à ses habitudes. L'ONG a organisé, le 4 septembre, au Jardin botanique de Kinshasa, à Gombe, une grande rencontre de sensibilisation des albinos et de toute la société sur l'intégration des albinos.

Cette cérémonie était également l'occasion pour la FMT de distribuer des kits scolaires aux enfants albinos et non albinos. « La rentrée scolaire est un grand événement social dans notre pays. La FMT veut, à la veille de la rentrée scolaire, venir à la rescousse des élèves albinos et non albinos pour soulager tant soit peu la charge des parents. Il ne faut pas voir la quantité mais tenir compte du geste », a souligné le président de cette ONG, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas. La FMT, dont l'objectif est l'encadrement des albinos, a également profité de cette occasion pour lancer un message aux enseignants, qui ont des enfants albinos dans leurs écoles ou classes, de faciliter la tâche à ces derniers, en tenant compte de leurs problèmes ou difficultés, afin de favoriser leurs conditions d'apprentissage. Le président de la FMT, sachant que les albinos ont un problème de vision, a notamment demandé à ces encadreurs de les mettre sur les premiers bancs.

Saluer l'apport des partenaires

Le président de la FMT a également remercié les différents partenaires qui permettent à cette ONG de remplir sa mission. Il s'agit notamment de la Fondation Famille Gertler, qui prend en charge la scolarisation de vingt albinos. Pour l'année scolaire 2015-2016, la Fondation Gertler, par sa représentante, a remis une enveloppe couvrant cette bourse d'études pour la vingtaine d'élèves. Pour la représentante de cette structure, ce geste marque la continuité de cet engagement, pris depuis le projet Blanc-Ebène, d'aider les enfants albinos conformément à la mission de cette fondation, d'apporter assistance aux vulnérables. Dans le cadre de cette assistance aux vulnérables, la Fondation Gertler a également soutenu des examens ophtalmologiques en faveur des albinos dont certains ont également bénéficié des lunettes médicales offertes par cette ONG. Parmi les partenaires de la FMT, il y a le Centre ophtalmologique de Masina, qui a également pris en charge des examens en faveur des albinos. Le représentant de ce centre a indiqué que les portes restaient ouvertes pour des albinos et autres nécessiteux qui porteront une recommandation de la FMT.

Alphonse Mwimba Texas a également agréé l'apport du vice-gouver-

neur de la ville-province de Kinshasa, Clément Bafiba Zomba, représenté à cette cérémonie par son conseiller juridique. Le président de la FMT n'a pas oublié l'apport du directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, le pasteur Cosma Wilungula, qui dans ses différents actes en faveur de la FMT, offre gracieusement la salle du Jardin botanique pour abriter ses manifestations. Mwimba Texas a également noté les contributions de VitMilk et de la Commission nationale des droits de l'Homme, qui a été représentée à cette cérémonie, ainsi que du pasteur Blaise Mpongo, qui a, dans son mot, appelé l'assistance à se confier à Jésus Christ.

Mwimba Texas, qui a salué la présence en cette salle de Yannick Mambo, a appelé les albinos à être en paix avec Dieu. « Il faut que les albinos connaissent Dieu », a-t-il indiqué, prenant le cursus de sa vie comme un exemple d'avantages que cet engagement ou cette connaissance procure. Yannick Mambo, à son tour, a reconnu Mwimba Texas comme le précurseur de la lutte pour l'intégration des albinos dans la société en RDC, tout en le félicitant pour l'encouragement des enfants albinos à aller à l'école. Je salue l'initiative de mon grand frère Mwimba Texas qui l'avait commencée, a-t-il dit, alors que personne n'y pensait. Des chants et des poèmes déclamés par les albinos et non albinos ont aussi été parmi les temps forts qui ont ponctué cette journée.

Lucien Dianzenza

RDC ET PAYS DES GRANDS LACS

Le marché régional des matières premières en difficulté

Dans son dernier rapport rendu public le week-end, la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a fait état d'une inquiétude croissante des opérateurs nationaux après le constat d'une dangereuse baisse de l'intérêt des consommateurs finaux sur les produits provenant de cette région africaine.

D'une manière générale, le rapport projette une fin d'année difficile pour les opérateurs nationaux par rapport à 2014. En effet, il y avait déjà la baisse des cours des matières premières et la faible demande chinoise provoquée par le ralentissement de l'économie de la Chine. Pour beaucoup d'analystes, il faut redouter une répercussion sur le cuivre congolais. Toutefois, à en croire la Chambre des mines, la chute du cuivre ne devrait pas avoir d'impact sur la production industrielle de ce minerai en RDC. Par contre, les miniers congolais sont plus préoccupés par le déficit d'énergie électrique qui a pour effet de contraindre le pays à une production légèrement plus faible que celle de 2014. Les entreprises minières de l'ex-Katanga vont être les plus affectées par le problème de fourniture du courant électrique.

Au premier semestre 2015, la FEC a signalé une augmentation de près de 4% de la production du cuivre qui passera de 493000 T en 2014 (au cours de la même période en 2014) à 513000 T au premier semestre 2015. Pour le cobalt, l'on attend également une hausse de près de 9% avec une production de 33000 T au premier semestre 2015 contre 30000 en 2014 à la même période. Quant à l'or, ce minerai est produit à hauteur de 13000 kg en 2015 contre 8000 kg en 2014. Il s'agit d'une augmentation d'un peu plus de 50% qui intervient avec l'exploitation des nouveaux gisements. Enfin, le woframite dépassera la barre des 30 T en 2015 contre 12 T en 2014. Malgré cette hausse signalée un peu partout, la Chambre des mines confirme une production globale en légère baisse en 2015 par rapport à 2014.

Laurent Essolomwa

FORMATION

De jeunes musiciens kinois sur la voie de la professionnalisation

Vingt artistes sont réunis, du 3 au 5 septembre, à l'Institut français (IF) dans le cadre d'un atelier organisé par le bureau de liaison du Goethe-Institut en RDC et la Fondation Music in Africa à Kinshasa dans la perspective de les emmener à connaître une carrière musicale professionnelle réussie.

Trois exposés ont meublé la matinée d'ouverture des travaux qu'abrite la salle polyvalente de la Halle de la Gombe sur la dizaine programmée. L'introduction générale du chef de section musique de l'Institut national des arts (INA) extrait du thème central « *Étapes vers une carrière musicale professionnelle réussie* » s'est attelé à répondre à la question cruciale de savoir « *Qu'est-ce que veut dire être musicien ?* ». Jean-Romain Malwengo a jugé inconvenante, ou tout au moins simpliste la définition proposée par les dictionnaires. Il n'approuve pas qu'elles affirment à ce propos, soutient-il, qu'« *est musicien tout celui qui joue ou exécute de la musique soit au moyen d'un instrument de musique soit au moyen de la voix* ». Car, à cet effet, argue-t-il, « *tous les jeunes gens qui pullulent dans nos quartiers en train de chanter et de jouer dans les coins de rue sont à considérer comme des musiciens à part entière au même titre que ceux qui vivent de la pratique musicale* ».

Par ailleurs, le chef de section musique de l'INA a établi un distinguo entre deux catégories de musiciens. « *Fondamentalement, il y a le musicien interprète, lequel a été formé pour interpréter, exécuter mais il y a aussi les compositeurs, les arrangeurs qui composent mais qui ne sont pas forcément interprètes* », souligne-t-il. Et d'ajouter qu'à côté des musiciens formés dans des académies de musique et autres écoles de formation, il y a ceux qui se sont formés sur le tas. Dès lors, sur le marché, il existe des musiciens autodidactes et des amateurs. S'il n'y a à proprement parler pas de recette toute faite qui permette de devenir musicien professionnel, néanmoins il y a des exigences à respecter. Il est une certitude qu'il ne faut pas faire l'impasse sur le travail quotidien. « *Du fait d'avoir choisi la musique comme profession, son métier, son gagne pain, le musicien est tenu de travailler chaque jour de façon continue de sorte qu'il acquiert la maîtrise de son instrument* ».

de musique ou sa voix. En sus, il se doit d'être discipliné », soutient Jean-Romain Malwengo. Et de renchérir : « *Souvent les professeurs de l'INA exigent au chanteur de ne pas boire d'alcool ni manger des arachides, etc.* ».

Mouiller la chemise et sortir le portefeuille

Second intervenant, le chanteur hip-hop Lexxus Legal est parti de son expérience personnelle pour expliquer ce qu'implique « *Être musicien en RDC en 2015* ». Fort de l'expertise acquise le long de sa carrière, il est d'avis qu'à s'engager à faire de la musique sa profession, il faut « *avoir des ambitions bien affichées et chercher à se donner les moyens d'y parvenir* ». Et de « *lier l'échec d'une jeune carrière au manque* », le directeur du Festival aiRD'iCi épingle une réelle carence de manager, producteur et distributeur. D'où l'évocation de la « *tridimensionnalité* » comme aptitude à développer quitte au musicien à s'improviser ma-

nager, tout en étant à la fois producteur, éditeur, distributeur et booker. Par ailleurs, Lexxus tient Internet pour un outil indispensable dont il recommande la maîtrise pour une promotion personnelle. De recommander aussi de « *développer un rapport privilégié avec la presse ainsi que sa visibilité dans son environnement immédiat, à savoir son quartier, sa commune* », il encourage les musiciens à mouiller la chemise et à sortir le portefeuille.

Dernier à exposer, le président du Music club de Kinshasa Michel Ngongo a, quant à lui, planché sur la « *Commercialisation de la musique en RDC* ». Pour sa part, l'enseignant de l'INA soutient qu'en RDC, il existe une interaction entre l'artiste ou son groupe et l'album, tous deux identifiés comme les deux produits musicaux présentés sur le marché. Convaincu que les habitudes de la population ont une incidence sur la consommation du produit, il souligne que « *le public écoute plus qu'il n'achète* ». Attitude favorisée, argue-t-il, par les brasseurs passés maîtres dans l'organisation de concerts populaires en plein air. Par ailleurs,

quoique contraint à la baisse du coût des albums eu égard au piratage, le circuit de distribution ne se porte pas mieux. Le pourcentage de vente des albums en régression au fil des ans depuis l'an 2 000 en est la preuve. En dernier ressort, Michel Ngongo recommande aux jeunes musiciens de se préparer pour le marché musical en prenant soin de « *bien catégoriser et cibler son public* ». Il précise que pour espérer « *gagner plus d'argent comme musicien, il faut savoir investir de manière notable notamment dans l'artistique, la technique et les circuits de distribution dont la vente en ligne* ».

L'atelier animé par plusieurs experts, soutient la directrice du bureau de liaison de Goethe-Institut à Kinshasa, Gitte Zschoch, a pour objectif de porter les participants à se professionnaliser. Choisis parmi 70 candidats, les musiciens en formation sont pour la plupart déjà actifs sur la scène d'une manière ou d'une autre au travers de concerts ou supports audio ou vidéo. Pour Gitte, dotés d'énormes talents, il est nécessaire qu'ils passent à l'étape qui revient à gérer une carrière professionnelle.

Nioni Masela

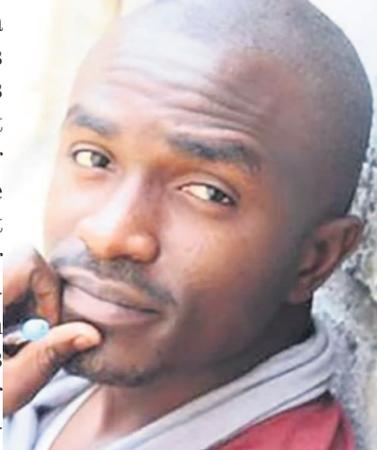
JUSTICE

Le sort de Fred Bauma et Yves Makwambala scellé

En appel, la Cour a rejeté la demande des avocats de la défense aux fins d'obtenir l'annulation des procès-verbaux de la police établis alors que les deux militants du mouvement Filimbi ne bénéficiaient pas de l'assistance d'un avocat.

L'espoir d'avoir gain de cause dans le procès qui les oppose à l'État congolais s'éloigne de plus en plus pour Fred Bauma et Yves Makwambala, deux activistes du mouvement citoyen Filimbi arrêtés il y a plus de cinq mois après avoir participé à une conférence de presse à Kinshasa avec des militants sénégalais et burkinabè des mouvements Y'en a marre et Du balai citoyen. Le dernier développement en date de leur procès suspendu début août est le rejet par la Cour de la demande de leurs avocats d'obtenir l'annulation des procès-verbaux versés au dossier d'accusation par l'Agence nationale de renseignements. La défense estime, en effet, que les déclarations des deux jeunes prévenus figurant dans ces pièces ont été obtenues sous l'usage de la torture et en l'absence d'un avocat. En outre, Me George Kapiamba qui assure la défense des accusés qualifie d'injuste le rejet par la Cour de la demande en appel obtenue,

selon lui, sous une pression politique. Les juges ont, en effet, maintenu les déclarations des deux militants de Filimbi tout en faisant remarquer que l'appel interjeté par les avocats l'était hors des délais légaux pour un arrêt rendu le 3 juillet. Ce que



Fred Bauma et Fred Makwambala

réfutent les avocats de la défense indiquant qu'ils n'ont été informés de cet arrêt que le 27 juillet. Incarcérés à l'ex-prison de Makala depuis près de six mois pour avoir comploté contre le président de la République démocratique du Congo, les deux mi-

litants de Filimbi voient leurs espoirs de libération s'éloigner davantage à la lumière du rejet de la demande en appel formulée par leurs avocats.

Fred Bauma, un des principaux animateurs de la Lutte pour le changement, basée à Goma (Est de la RDC), et Yves Makwambala, webmaître et graphiste du groupe Filimbi, avaient été arrêtés à Kinshasa le 15 mars lors

d'une rencontre sur la bonne gouvernance en Afrique organisée par Filimbi. Détenus en secret pendant plus de quarante jours, ils ont par la suite été déférés à la justice en passe de confirmer la première sentence prononcée à leur encontre.

Alain Diasso

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

L'arrêt de la Cour constitutionnelle très attendu

Cette haute juridiction est appelée à interpréter la loi sur l'installation des nouvelles provinces tout en se prononçant sur le retard dans l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs.

Saisie par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour interpréter la loi sur l'installation des nouvelles provinces et proposer des pistes de solution en rapport avec le retard dans l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs, la Cour constitutionnelle scrute toutes les voies de sortie susceptibles de tirer le pays de l'impasse actuelle. D'où l'audition par les haut magistrats de la République des différentes parties prenantes au processus électoral de sorte à éclairer leur lanterne sur les causes du blocage et voir comment y remédier. Après avoir entendu le 31 août les membres de la Céni sur l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces nouvellement créées, une invitation a été lancée au Premier ministre Matata Ponyo pour qu'à son tour, il puisse apporter des éléments additifs d'explication.

Répondant à cette invitation, Matata Ponyo avait, sans ambages, justifié les difficultés qu'éprouve actuellement la Céni dans l'organisation des élections des nouveaux gouverneurs, par le manque des moyens financiers. Le gouvernement qui est censé soutenir financièrement le processus électoral en misant sur des ressources internes paraît visiblement asphyxié. Les maigres ressources disponibles à ce stade en faveur de la Céni sont tellement insignifiantes qu'il devient presque illusoire de parler d'élections par ces temps qui courent. « *Nous n'avons pas d'argent pour organiser ces élections et installer les nouvelles provinces* », avait martelé le 3 septembre le chef de l'exécutif national devant les juges de la Cour constitutionnelle médusés. Comment cette haute juridiction va-t-elle interpréter la loi de programmation relative à l'installation des nouvelles provinces aussi longtemps que les délais légaux pour l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces sont largement dépassés ? Telle est la question que tout le monde se pose avec, en arrière fond, les difficultés liées à la convocation en session extraordinaire des assemblées provinciales dont la plupart n'ont pas encore de bureaux définitifs ni de règlement d'ordre intérieur. Difficile dans ces conditions d'organiser les élections des nouveaux gouverneurs par des députés provinciaux qui, en plus, sont réputés être hors mandat.

La Cour constitutionnelle est donc appelée à rendre un arrêt pour éviter que le gouvernement ait les arriérés de plusieurs scrutins locaux, municipaux et sénatoriaux. Ce qui compliquera de plus belle l'équation avec le risque de faire chanceler tout le processus électoral. Annoncée pour le 31 juillet dernier, les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces a été reportée au 6 octobre 2015 et la fin du dépôt des candidatures renvoyée au 21 août. Un chronogramme qui ne tient plus la route.

Alain Diasso



HAPPY FRIDAY !

Ce Vendredi, Journée Spéciale 100% bonus sur tes recharges de 200F et plus pour Appels et SMS.

Bonus valable 24h pour les numéros 04 et 05

airtel, bonus pamba pamba !

Christine Olympe



VIE ASSOCIATIVE

La Caresco met en place de nouvelles instances au Kouilou et à Pointe-Noire

Les assemblées générales extraordinaires, tenues successivement les 2 et 3 septembre au Kouilou et à Pointe-Noire, ont permis à Bernard Yves Mahoungou Massila, président national et Christian Grégoire Epuma, premier vice-président national de la Coordination des associations et réseaux de la société civile au Congo (Caresco), de mettre en place, de nouvelles instances dirigeantes dans ces deux départements respectifs.

Autrefois, Pointe-Noire et le Kouilou faisaient office d'un seul bureau interdépartemental, il était donc question pour le bureau national de la Caresco de corriger cette erreur.

Aujourd'hui, les deux entités sont scindées en deux départements et le Kouilou vient d'être doté de ses instances dirigeantes. Pour ce faire, un bureau départemental de 11 membres a été mis en place, suivi d'un conseil départemental de 51 membres et d'un commissariat général au compte de 5 membres.

Joseph Loemba Makosso a été

choisi comme président de la Caresco Kouilou, il est également chargé à l'organisation, à la coordination et au contrôle. « *Je suis animé par un sentiment de joie, je remercie tous les participants qui ont porté leur dévolu sur moi et j'estime que je serais à la hauteur de mes tâches* », a dit Joseph Loemba Makosso.

À Pointe-Noire, pas de changement, Régine Goma a été reconduite au poste de présidente de la Caresco dont la création remonte en 2001. Elle demeure la plus grande plateforme de la société civile en République du Congo



Les membres du bureau départemental du Kouilou

avec plus de mille associations en son sein. La mise en place d'un bureau au Kouilou et la restructuration de celui de Pointe-Noire, vient une fois de plus confirmer sa notoriété. Ces assises qui avaient pour principal point, la mise en place d'un bureau départemental au Kouilou et la restauration du

bureau de Pointe-Noire ont également permis aux participants d'être éclairés sur un certain nombre de points, notamment, sur les activités de la Caresco dans la période allant de 2014 à 2015, sur les consultations présidentielles, sur le message du président de la République sur l'état de la nation,

la restitution des conclusions du dialogue national de Sibiti et enfin sur les 11^e jeux Africains de Brazzaville.

Rappelons que pour mieux communiquer et informer ses membres, la Caresco a créé un site web : le WWW.caresco.org.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand certains centres d'encadrement scolaire font fi des programmes de l'Inrap !

Que l'on veuille ou non, la seule structure de l'enseignement habilitée au Congo en matière d'élaboration des programmes scolaires et de recyclage des enseignants est l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (Inrap). Malheureusement, certains centres d'encadrement scolaire et de nombreuses écoles privées qui ont pu voir le jour ici et là foulent au pied les programmes scolaires élaborés par l'Inrap. Erreur gravissime, car les sujets proposés aux différents examens d'Etat, à savoir CEPE, BEPC, BAC général et technique, sont « fils » de l'Inrap, c'est-à-dire tirés des programmes élaborés par cette structure.

Toutefois, au plan social, c'est une bonne chose d'avoir plusieurs écoles privées et centres d'encadrement scolaire, dans la mesure où, s'ils sont formalisés et légaux, ils peuvent contribuer tant soit peu à la résolution du chômage.

Tenez ! Il n'est plus un secret pour personne. Des enfants sont trop abusés par cette disparité de programmes qui parfois les rend « nuls », car ils sont dans l'embarras du choix. Quel programme suivre dans les conditions pareilles ? Les enfants sont embrouillés et trop sollicités sur le plan intellectuel. L'école publique a un programme, l'école privée en a un autre, le centre d'encadrement propose à son tour des programmes et des fascicules. Ce faisant, les enfants reçoivent des enseignements aux « sonorités discordantes ». Et cela ne s'arrête pas là. Ces fascicules avec des solutions « rabâchées » des sujets tirés dans toutes les disciplines sont imposés aux enfants de façon mécanique. Voilà dans quelle situation se trouvent parfois certains candidats aux différents examens d'Etat. Encore que rares sont des inspecteurs qui passent dans ces centres et écoles privées pour un contrôle des contenus des enseignements dispensés.

Et nous ne le dirons jamais assez, car les récents propos des autorités en charge de l'enseignement primaire et secondaire attestent bien qu'il y a un défi à relever. Il faut s'attaquer à des programmes fantaisistes des centres d'encadrement scolaire et de certaines écoles privées. Il faut aussi condamner le comportement affiché par les enfants eux-mêmes pendant la période scolaire, car pour nombreux d'entre eux, l'école est devenue plus un lieu de divertissement qu'un lieu d'acquisition des connaissances. C'est triste comme constat. Comment comprendre que des boîtes de nuit, des buvettes, des bars dancing, des lieux de distraction malsaine, des vidéo-clubs, des caves sont plus occupés par des candidats aux examens d'Etat pendant la période scolaire ?

Oh ! Que dire des téléphones portables aux fonctions multiples et complexes ! Ce sont des vrais instruments de renforcement de la paresse chez les enfants, car ces instruments sont construits de telle sorte qu'en un temps record l'on puisse répondre à des sollicitations diverses jusqu'à proposer même des solutions à certains sujets de Français, de Mathématiques, de Biologie, de Sciences-Physique, d'Anglais, d'Espagnole, de philosophie et autres. Et cela créé une paresse chez l'élève qui ne disposera plus assez du temps pour étudier ses leçons puisque le téléphone l'aidera à trouver des solutions aux sujets proposés. Et lorsque ces téléphones sont interdits lors du déroulement des épreuves, les élèves se trouvent comme « asphyxiés ». Quelle désolation !

Le constat est là et il est amer. L'Inrap et les inspecteurs de l'enseignement ont intérêt à veiller sur les programmes et les contenus de ce qui est dispensé surtout dans les écoles privées et les centres d'encadrement scolaire.

Faustin Akono

SANTÉ

Les Congolais appelés à changer leur mode de vie pour éviter le diabète

À l'initiative du Réseau panafricain pour le bien-être communautaire (R. PANABEC) que dirige Julien Mbemba, président et coordonnateur national, une formation communautaire a été organisée les 1er et 2 septembre à Pointe-Noire sur la pathologie du diabète. Le Dr Charley Loumade Elenga-Bongo, diabétologue à l'hôpital général Adolphe Sicé et enseignant à la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi a animé la formation.

Véritable pathologie de santé publique aujourd'hui, le diabète est défini par une hyperglycémie chronique en rapport avec une carence absolue ou relative en insuline et/ou une insulino-résistance. Son pronostic évolutif est greffé de complication aigüe et chronique. Ainsi, pendant deux jours, le Dr Charley Loumade Elenga-Bongo, l'expert diabétologue, a partagé ses connaissances avec les professionnels de santé, les patients et les membres du Réseau appelés à mener des campagnes de sensibilisation, de lutte et de dépistage de cette maladie qui frappe près de 7 % de la population adulte congolaise « *j'ai commencé ma communication la première journée par les généralités du diabète (définition, critères de diagnostic, la norme de glycémie, pour terminer avec la prise en charge du diabète à savoir les deux types du diabète les plus répandus au Congo, le type 1 et 2. Les diabétiques ont besoin d'éducation, de communication pour changer de comportement pour leur meilleure prise en charge* », a dit l'exposant avant de poursuivre « *Que ce soit un diabétique enfant qui peut venir avec sa maman ou son père dans un centre d'éducation, ils doivent recevoir des informations, c'est nécessaire qu'on leur donne au moins les notions élémentaires c'est-à-dire comment on les soigne, comment ils peuvent être réconfortés, les types de médicaments*

à donner, les mesures d'accompagnement... ».

Selon lui, l'étude réalisée sur les pathologies cardio-vasculaires a révélé que le diabétique touche au moins au Congo, 7% de la population « *sur 200 personnes dépistées on peut retrouver 14 diabétiques. Il faut reconnaître que c'est une pathologie qui fait des dégâts chaque jour où on enregistre un nouveau cas de diabète. D'autres patients viennent avec des situations très graves, des comas, des plaies. D'autres encore viennent debout parce qu'ayant remarqué certains signes, on leur fait la glycémie. C'est un problème de santé publique qui nécessite une prise en charge solidaire comme c'est le cas avec certaines pathologies qui bénéficient de l'appui des pouvoirs publics, des Ong et autres* ».

À propos des chiffres effarants du diabète, le Dr Elenga-Bongo répond « *Cette explosion des chiffres sur le terrain actuellement est due à une transition épidémiologique. Notre poids n'est pas celui de nos aïeux, notre mode de vie aussi diffère de celui des aïeux qui, pour la plupart faisaient la marche ou avaient pour mode de transport la bicyclette. Mais nous, nous montons tous en voiture, nous mangeons « riches » alors qu'eux, mangeaient « pauvres » avec des aliments à base des légumes, du fumbu que les Congolais considéraient maintenant comme des aliments des pauvres. En né-*

gigeant tous ces aspects, nous commençons à manger trop gras, trop de sucré, on prend du poids et après on devient diabétique. Voilà, les facteurs qui font que le diabète aujourd'hui explose au Congo ».

Pour le Dr Charley Loumade Elenga-Bongo, la lutte contre le diabète doit commencer par la prévention en disant aux Congolais qu'afficher le gros ventre que nous voyons souvent aujourd'hui dans les rues, n'est pas un facteur de richesse et de bonne santé, c'est plutôt un facteur de maladies futures comme le diabète, l'hypertension artérielle et le triangle se referme avec les accidents cardio vasculaires (AVC) qui sont une complication de ces maladies, une complication mortelle et invalidante.

Créé en 2011, le Réseau panafricain pour le bien-être communautaire (R.PANABEC) œuvre pour la santé et le bien-être communautaire avec pour chevaux de bataille la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme, la drépanocytose, le diabète, l'hépatite virale, le cancer, les AVC sans oublier la lutte contre la pauvreté et l'insalubrité. Le R.PANABEC fait aussi la promotion du don de sang bénévole, la lutte pour les droits des donateurs bénévoles et la préservation de l'environnement sain. Plusieurs actions d'intérêt public ont déjà été menées par le R.PANABEC notamment lors des journées mondiales du donneur de sang bénévole, de l'environnement, de lutte contre le Sida, de l'enfance. Une sensibilisation a été menée les 28 juillet et le 23 Août derniers dans les églises de Pointe-Noire à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite-virale.

Hervé Brice Mampouya

SPECTACLE

Danse et exposition au rendez-vous à l'IFC

Arnold Mahoukou, Prince Monar et Jean Claude Kodja, tous chorégraphes de nationalité congolaise vont livrer un spectacle solo, le 11 septembre à l'Institut français du Congo avant d'entamer une exposition céramique du 15 au 30 septembre prochain.

Ces trois chorégraphes présenteront leurs créations. Pierre Arnold Mahoukou, jouera « l'obscurité », une création qui parle du monde dans lequel nous évoluons, un monde qui parfois nous emprisonne, nous torture de par son obscurité et son absence de lueur. Cependant, il peut aussi nous donner l'espoir de pouvoir s'en sortir. De son côté, Prince Monar présentera « Reviens-moi », un spectacle dans lequel l'artiste nous relate le regret de perdre un être cher. L'artiste exprime par sa danse ce qui se passe au fond de nous lorsque nous sommes confrontés aux drames de la vie. Le chorégraphe a plus d'une centaine d'œuvres solo, duos et des pièces de groupe.

Par contre, Jean Claude Kodja, jouera « corps lié au son abstrait » qui est un véritable trait d'union entre le corps et le son. À travers cette création, le chorégraphe montre la relation qui existe entre l'homme et son milieu d'une part, et l'homme et ses sons, d'autre part. Jean Claude Kodja est aussi, directeur artistique de la compagnie Plante Planétaire, il est auteur de nombreuses créations notamment, le silence, l'air patient, le corps est un espace dans un espace, Tourne au sol, le contact du corps et de la terre, l'aveugle qui marche dans les ténèbres, l'écriteau d'un saut d'ombre, etc.

L'exposition céramique qui sera organisée du 15 au 30 septembre, s'inscrit dans le cadre du projet franco-allemand de recréation des céramistes congolais dont le séminaire de formation a eu lieu au mois d'avril 2015. Une soixantaine d'œuvres réalisées par une vingtaine d'artistes congolais seront exposées.

Rosalie Bindika

CAN 2017

Un Fodé Doré puissance 4 mène le Congo à la victoire

Emmené par le duo Thiévy Bifouma - Fodé Doré, le Congo s'est imposé 4-2 en Guinée Bissau. Une victoire précieuse pour les Diables rouges qui se relancent dans la course à la CAN 2017.

Partis dans un relatif anonymat, puisque tous les yeux et objectifs étaient braqués sur le Stade de l'Unité et l'ouverture des Jeux africains, les Diables rouges se sont rappelés, samedi après-midi, au bon souvenir de leurs supporters en s'imposant 4-2 en Guinée Bissau. Au pied du mur après le match nul concédé face au Kenya lors de la première journée, les Diables rouges de Claude Le Roy confirment leur faculté à bien voyager. Car hors de ses bases, l'équipe congolaise est presque toujours gagnante (7 points pris sur 9 lors des éliminatoires de la CAN 2015).

Dans un Estadio Nacional 24 septembre bien rempli, un homme a brillé : Fodé Doré. Si la victoire est collective, son quadruplé (une première dans l'histoire du football congolais ?) a assommé les Lycaons : deux buts du pied droit, autant du gauche, de près de l'entrée de la surface, l'Angevin a régné dans la surface bissau-guinéenne.

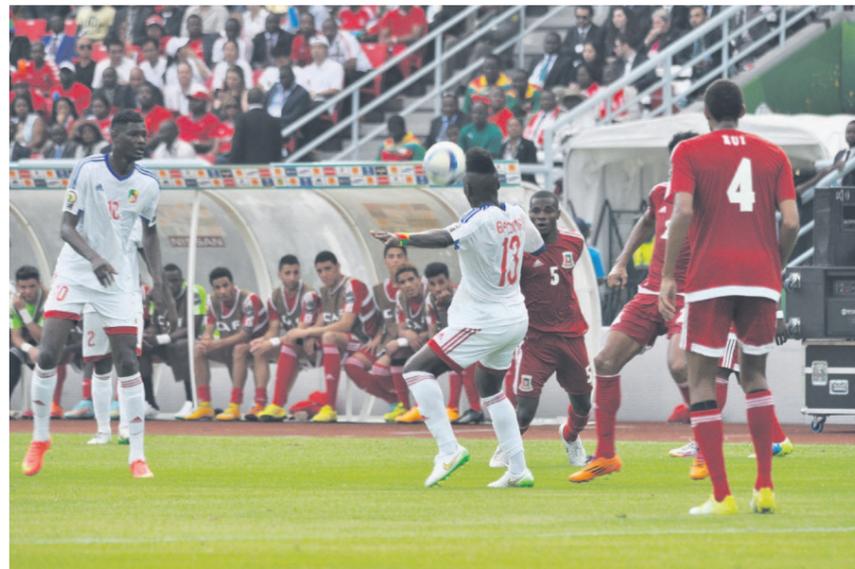
Difficile toutefois de parler de ce succès sans évoquer Thiévy Bifouma, auteur de trois passes décisives pour Doré (le troisième but est consécutif à un centre de Bissiki). L'homme à la crête iroquoise est un joueur hors norme et avec lui, le Congo est indéniablement meilleur. La rencontre face au Kenya a également prouvé que l'inverse est aussi vrai. Son en-

tente avec Doré est l'atout numéro 1 des Diables rouges et leur complémentarité devrait peut-être donner des idées à certains directeurs sportifs pour la saison prochaine.

Dans la surface de réparation congolaise, un autre grand acteur a réalisé des prouesses : Christoffer Mafoum-

pénétrer dans les six mètres.

Pas de quoi gâcher la joie légitime procurée par ce beau succès. Ni effacer, toutefois, tous les doutes autour du secteur défensif. Mais l'essentiel est fait : les Diables rouges reprennent la tête du groupe E avec 4 points et font le plein de



Le duo Bifouma, à la passe, et Doré, à la finition, ici à la CAN face au Nzalang, a fait des étincelles samedi après-midi en Guinée Bissau (crédits photo adiac)

bi. Car, si le Congo a maîtrisé sa première période, l'entame de la deuxième mi-temps a été difficile. Les Lycaons ont, durant un gros quart d'heure, fait trembler le Congo, à l'image de la transversale de Mafoumbi. Cette fois-ci sauvé par sa barre, l'ancien Lensois a sauvé les meubles à plusieurs reprises. Il ne s'est d'ailleurs incliné que sur des coup-francs. Et sur le deuxième, il peut en vouloir à ses coéquipiers qui n'ont pas suivi l'action et ont laissé trois adversaires

confiance avant de rentrer en lice, en novembre, dans les qualifications comptant pour le Mondial 2018 face au vainqueur d'Éthiopie-Sao Tomé. Exempté du premier tour, les Diables rouges pourront travailler dans la sérénité lors des dates Fifa des 7 et 13 octobre. D'ici-là, tous les regards peuvent se concentrer sur les Jeux africains et les débuts de l'équipe U23, ce lundi face au Soudan.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Le réveil du panafricanisme

Évoquant pour les lecteurs des *Dépêches de Brazzaville* l'enjeu majeur que représentent les Onzièmes Jeux Africains, Denis Sassou N'Guesso soulignait, il y a quelques jours, dans nos colonnes donc, que cette compétition « perpétue le message du panafricanisme ».

« Les Jeux Africains, rappelait-il, sont d'abord un message de lutte de libération de l'Afrique... Aujourd'hui, lorsque nous offrons ces installations à la jeunesse congolaise et africaine, c'est toujours le message du panafricanisme qui se perpétue, notre volonté de bâtir l'Afrique, d'unir la jeunesse africaine. Mais c'est aussi un message d'espoir »¹.

Ces paroles n'ont évidemment pas été prononcées par hasard à la veille d'un cinquantenaire qui braque sur Brazzaville les yeux de la planète entière. L'histoire, la grande Histoire, les retiendra car elles traduisent de façon claire la volonté du président du Congo d'être demain, plus encore qu'hier, l'un des

grands acteurs de l'émergence du continent.

Engagé depuis le début de sa carrière dans ce vaste mouvement, s'étant battu pour donner à son pays les moyens de se faire entendre sur la scène internationale malgré les faibles moyens dont celui-ci dispose, ayant à maintes reprises joué un rôle clé dans la gestion ou la prévention des conflits qui ensanglantent le continent, arrivant au terme d'un programme de reconstruction qui a refait du Congo l'un des pivots de l'Afrique centrale, Denis Sassou N'Guesso dit de façon claire que la grande aventure à laquelle il a voué sa vie se poursuivra dans les années à venir.

Les événements qui marqueront la fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016 permettront d'y voir plus clair dans la stratégie d'un homme d'État qui a toujours considéré que le développement de son pays ne serait possible que si celui-ci s'inscrit dans un cadre régional. Mais le discours qu'il tient publiquement, l'ampleur des manifestations qu'il organise au-

tour des Jeux Africains, l'environnement médiatique qui l'accompagne ne laissent planer aucun doute sur le parcours qu'il entend suivre dans les années à venir. Avec, sans doute, quelques surprises de taille qui pourraient bien désarmer à bref délai ses détracteurs.

De la même façon que Nelson Mandela fit de la lutte contre l'apartheid l'un des symboles de la libération de l'Afrique et de la fin de l'ère coloniale, Denis Sassou N'Guesso entend aujourd'hui pousser le continent à se tailler dans le concert des nations une place à sa mesure présente et à venir. Alors que les lignes de force bougent rapidement au sein de la communauté internationale il considère, à juste titre, que le moment est venu pour les Africains d'exprimer avec plus de force leurs espoirs et leurs ambitions, de gagner en influence dans les instances de la gouvernance mondiale, de prendre mieux en main la gestion des immenses ressources dont la nature les a comblés.

Au-delà donc du sport et des multiples compétitions qui se déroulent

ces jours-ci dans les stades de Brazzaville, il convient de redoubler d'attention sur ce qui se dit et ce qui se fait dans le domaine de la diplomatie et de la communication. Une preuve, parmi bien d'autres, nous en a été fournie en fin de semaine dernière lorsque le premier quotidien français, *Le Figaro*, a publié sous le titre « La République du Congo dans les starting blocks » un numéro spécial de huit pages diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires et consacré au rôle que le Congo entend jouer dans l'émergence de l'Afrique centrale grâce à sa propre industrialisation.

Le panafricanisme est bien de retour, mais il vise cette fois à faire de l'Afrique le moteur d'un rééquilibrage des relations internationales qui, jusqu'à présent, ne profitaient qu'aux très grandes puissances.

Affaire à suivre de près !

Jean-Paul Pigasse

(1) Interview recueillie par Gankama N'Siah et publiée dans le numéro des *Dépêches de Brazzaville* daté du 3 septembre